

# LA TOUVRE

N°20 AUTOMNE 2012

Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre



## Sommaire

- Page 1 **Edito**
- Page 2 **Jussie sur la Touvre**
- Page 3 **Plan de gestion 2012 - 2018**
- Page 6 **SAGE Charente**
- Page 7 **SCoT de l'Angoumois**
- Page 8 **Natura 2000**



## Edito



L'action de notre Syndicat est guidée par l'atteinte des objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) à l'échéance de 2015.

Nos programmes d'action sont élaborés en fonction des objectifs que nous jugeons prioritaires au vu des constats réalisés tout au long de l'année :

- Relevés qualité des eaux superficielles effectués tous les 2 mois sur 4 sites spécifiques,
- Observations du milieu, études ciblées sur le développement de la faune et de la flore, comptage des frayères...,
- Assistance auprès des riverains qui nous fournissent des informations précieuses pour évaluer les causes de certains dysfonctionnements,
- Action des associations de pêcheurs dont le travail de protection et de valorisation du milieu est indispensable pour sauvegarder les populations piscicoles,
- Bilan de l'entretien de la rivière.

Les rejets dans le milieu sont encore trop importants et notre action doit être permanente pour faire évoluer les comportements.

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE, dont le rôle est explicité dans les pages suivantes, la Touvre est une référence significative.

Les enjeux à préserver, « milieux, eau potable, loisirs, industries » sont au cœur de notre réflexion.

Les acteurs du territoire réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau se doivent de tout mettre en œuvre pour que les dispositions retenues participent à la préservation de la ressource, du milieu aquatique tout en assurant le développement des usages de l'eau.

Avec vous au fil de l'eau

Le SIAHP de la Touvre (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole) a été créé par arrêté préfectoral le 12/11/1969. Il regroupe les communes de Touvre, Magnac-sur-Touvre, Ruelle-sur-Touvre et Gond-Pontouvre, lieu de son siège social. Son président est Gérard Dezier, adjoint au maire de Gond-Pontouvre. Chaque commune est représentée par deux délégués. Les élus sont assistés par un technicien rivière, Mathieu Tallon. Le Syndicat a pour fonctions l'aménagement hydraulique et piscicole de la Touvre ainsi que sa valorisation. Le Syndicat assure une série de missions d'assistance aux riverains ou usagers de la Touvre.

Contact : SIAHP de la Touvre  
89, rue Pasteur - 16160 Gond-Pontouvre  
Tél/fax: 05 45 38 16 71  
siahp.touvre@wanadoo.fr  
<http://monsie.orange.fr/siahp.touvre>

Gérard DEZIER

Président du SIAHP de la Touvre  
Adjoint au Maire de Gond-Pontouvre





# Présence de Jussie sur la Touvre

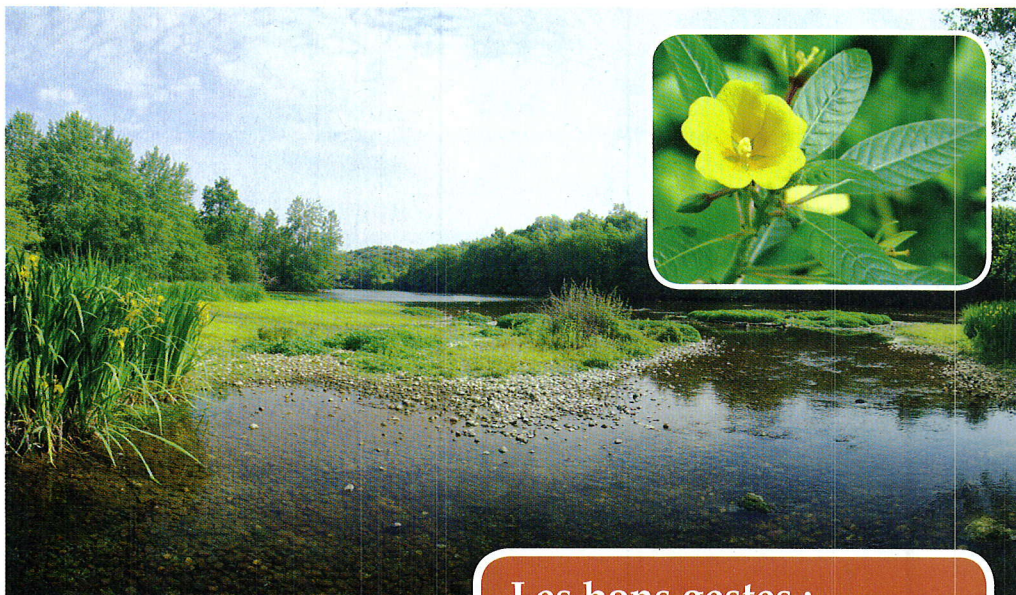
Véritable plaie pour les milieux aquatiques et humides, la Jussie est présente dans nos rivières. Apparue et introduite accidentellement dans nos contrées au 19<sup>ème</sup> siècle, cette plante a vite été appréciée pour ses vertus ornementales.

D'abord cantonnée dans les parcs et jardins, cette plante amphibie aux fleurs jaunes a colonisé les rivières, les marais et les plans d'eau d'abord dans le sud est de la France puis dans l'ouest.

Cette espèce a connu durant l'été 2003 un essor spectaculaire en Charente.

La Jussie possède les atouts pour une colonisation rapide et efficace des milieux humides. Sa multiplication se fait essentiellement par bouturage (un fragment de plante va donner une nouvelle plante, même quelques millimètres de tige).

Cette plante envahissante a été découverte la première fois sur la Touvre en 2009. Les stations avaient toutes été traitées par arrachage manuel et cette plante avait disparu du cortège floristique aquatique de notre rivière.



Une nouvelle station a été repérée cette année plus en amont.

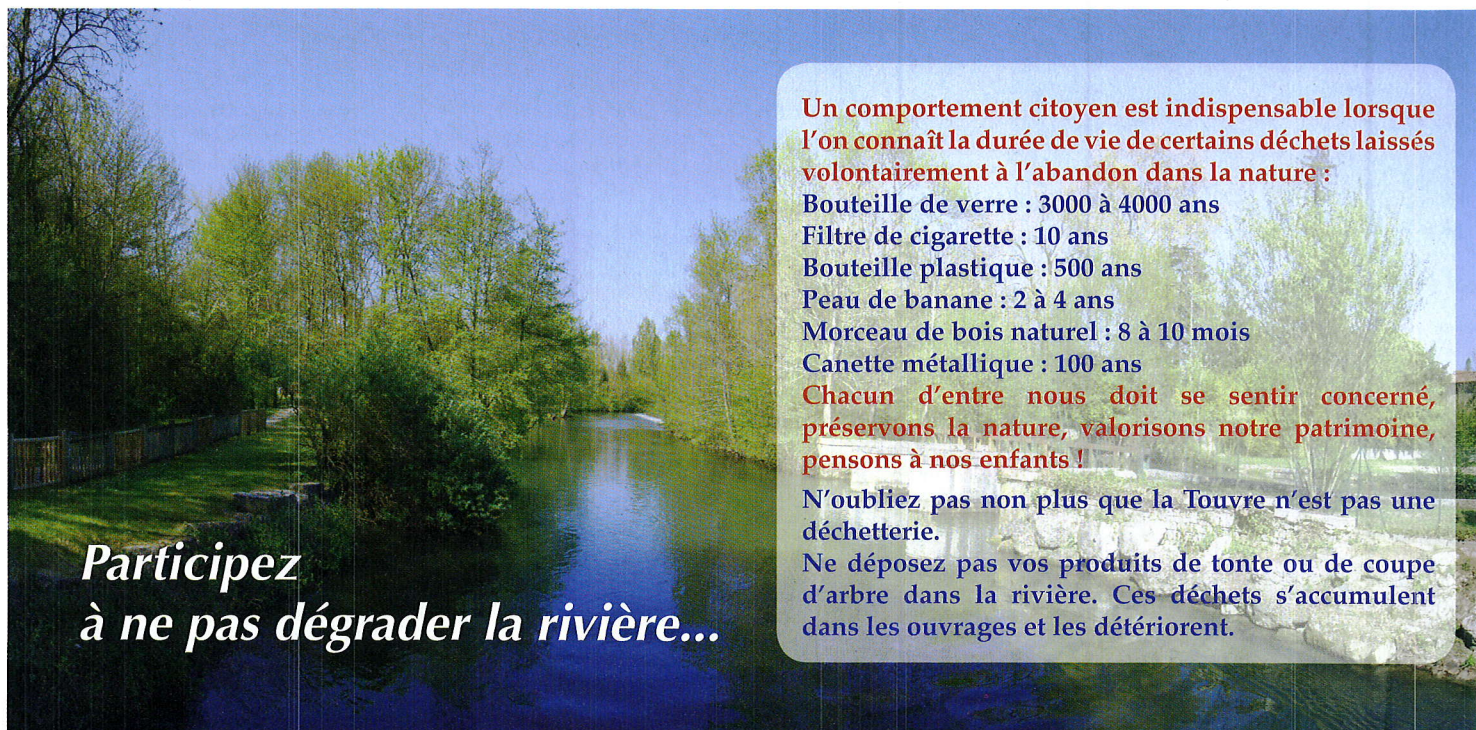
### Les conséquences sur les milieux peuvent être très importantes

- Propagation rapide vers l'aval,
- Diminution de la biodiversité du fait de l'uniformisation du milieu,
- Altération de la qualité de l'eau,
- Accélération du comblement du lit et de l'envasement,
- Perturbation des usages,
- Réduction de la productivité aquacole.

### Les bons gestes :

- Ne la cueillez pas,
  - Ne l'arrachez pas vous-même,
  - Ne la fauquez pas,
  - Ne marchez pas dans les herbiers,
  - Ne pas canoter ni pêcher dans les herbiers,
- Le seul geste urgent à faire...

Appelez le SIAHPT



Participez  
à ne pas dégrader la rivière...

### Un comportement citoyen est indispensable lorsque l'on connaît la durée de vie de certains déchets laissés volontairement à l'abandon dans la nature :

- Bouteille de verre : 3000 à 4000 ans
- Filtre de cigarette : 10 ans
- Bouteille plastique : 500 ans
- Peau de banane : 2 à 4 ans
- Morceau de bois naturel : 8 à 10 mois
- Canette métallique : 100 ans

Chacun d'entre nous doit se sentir concerné, préservons la nature, valorisons notre patrimoine, pensons à nos enfants !

N'oubliez pas non plus que la Touvre n'est pas une déchetterie.

Ne déposez pas vos produits de tonte ou de coupe d'arbre dans la rivière. Ces déchets s'accumulent dans les ouvrages et les détériorent.







## Plan de Gestion de la Touvre 2012-2018

Les actions engagées par le syndicat sont encadrées par un document appelé plan de gestion. Le dernier arrivant à son terme, un nouveau a été rédigé et mis en place en 2012 pour une durée de 7 ans.

Enjeux	Objectifs opérationnels
Amélioration qualité écologique	Connaissance, restauration et préservation des milieux
Amélioration franchissement piscicole	Traiter les dysfonctionnements hydrauliques
Amélioration du transit sédimentaire	
Diversité morphologique	Restauration et préservation des milieux Traiter les dysfonctionnements hydrauliques
Sécurité publique	Sécuriser les abords du cours d'eau Porter à connaissance, information
Sécuriser les abords du cours d'eau	Traiter les dysfonctionnements hydrauliques Porter à connaissance, information
Meilleure gestion de la ressource Valorisation patrimoniale du cours d'eau et de ses moulins	

### Objectifs opérationnels

- Restaurer les qualités environnementales de la Touvre et préserver ses milieux et espèces inféodées
- Sécuriser les abords du cours d'eau et ses usages
- Traiter les dysfonctionnements hydrauliques
- Porter à connaissance, sensibiliser et informer

Les objectifs opérationnels seront traités autour de trois axes majeurs :

- La gestion de la végétation rivulaire
- Les travaux d'aménagement du lit mineur
- La gestion et l'aménagement des ouvrages hydrauliques







## Plan de Gestion de la Touvre 2012-2018 (suite)

### Gestion de la végétation rivulaire

**L'état actuel du cours d'eau occasionne plusieurs effets néfastes, réels ou potentiels, qui menacent la morphologie et l'écosystème de la rivière ainsi que ses nombreux usages .**

- La perturbation des écoulements génère des risques d'atterrissements (envasement) et d'érosions.
- Le milieu aquatique et les potentialités piscicoles peuvent être altérés.
- Les activités touristiques, sportives ou industrielles sont perturbées.
- Les ouvrages hydrauliques peuvent être détériorés.
- L'impact environnemental est négatif : dégradation et uniformisation du paysage, développement de ronciers.

Cette démarche vise donc à rationaliser les interventions en rivière en privilégiant des actions préventives, périodiques placées sous la responsabilité du SIAHPT, plutôt que de lourds travaux curatifs à moyenne échéance, qui se révèlent traumatisant pour le milieu.

Il s'agit essentiellement d'engager une action que l'on peut qualifier de revalorisation et d'entretien de la végétation rivulaire fortement marquée notamment par les conséquences du dépérissement progressif de l'aulne glutineux. Les travaux de 2012-2018 auront pour principale finalité d'intervenir sur des problèmes ponctuels qui

surviennent régulièrement au cours d'une année (arbres tombés dans la rivière, arbres morts)...

Ils seront portés par l'Intérêt Général et les actions du SIAHPT resteront ponctuelles et réalisées au cas par cas en fonction des enjeux constatés. Les travaux seront annuels et seront orientés par un diagnostic réalisé mensuellement ce qui permettra d'adapter les interventions d'une année sur l'autre.





## Aménagement du lit mineur

Il s'agira d'accompagner le cours d'eau dans la création de tronçons où les faciès d'écoulement seront diversifiés selon différentes solutions techniques.

De nouveaux habitats physiques seront ainsi recréés et devraient favoriser l'installation d'une faune plus diversifiée qu'aujourd'hui ainsi qu'une diversification des écoulements. En effet, certaines zones de la Touvre souffrent de colmatage (vase au fond du lit), les aménagements favoriseront les écoulements et donc le décolmatage de la zone.

Ces aménagements seront effectués de façon ponctuelle, par tronçon de cours d'eau. Ils se traduiront par la pose de seuils ou de radiers immergés (hauteur de 35 cm maximum). On pourra aussi trouver une alternance d'épis déflecteurs (blocs de pierre ou matériaux végétaux), et de blocs épars.

**4 zones d'actions ont été identifiées :**

- Plateau de la Camoche
- Aval de la Plaine de jeu de Magnac-sur-Touvre
- Amont de la passerelle de Relette
- Aval de la Terrière à Ruelle-sur-Touvre



## Gestion et aménagement des ouvrages hydrauliques

De nombreux ouvrages hydrauliques segmentent la Touvre.

Une vaste étude diagnostic a été réalisée entre fin 2007 et début 2009 pour déterminer l'impact de ces derniers sur les écoulements, les faciès et la vie aquatique de la Touvre. Un classement a été réalisé à l'issue de cette étude et cinq ouvrages prioritaires ont été retenus.

**Il s'agit des ouvrages :**

- Maumont, Veuze et Maillerie (V2M)
- DCNS
- Terrière (moulin)
- Villement (papeterie)
- Gond (moulin)

Des avants projets détaillés ont été réalisés lors de cette étude.

Afin de rendre les ouvrages de la Touvre plus franchissables (d'un point de vue piscicole et sédimentaire), une gestion coordonnée des vannages sera mise en place dans le cadre de ce nouveau plan de gestion. L'action consiste à coordonner les manœuvres de vannes à des périodes propices dans l'année (crues hivernales par exemple). Ces mouvements de vannes permettront de chasser les sédiments accumulés en amont des ouvrages et favoriseront la remontée piscicole. Cette action sera coordonnée par le SIAHPT en accord avec les services de l'Etat, les propriétaires concernés et nos partenaires techniques.



## Formation plantes envahissantes



Le 26 juin dernier, une formation destinée aux gestionnaires de milieux aquatiques (technicien rivières, chargés de mission) a été réalisée sur la Touvre (commune de Touvre). Le but de cette formation était d'offrir aux participants la possibilité de se perfectionner dans la détermination et la reconnaissance des végétaux aquatiques.

En effet, certains végétaux aquatiques exotiques, introduits en France pour l'aquariophilie ou l'aménagement paysager, sont de véritables dangers pour nos milieux aquatiques (rivières, zones humides). La Touvre, possédant de nombreux végétaux aquatiques, a donc participé à développer les connaissances des gestionnaires de milieux tout en les formant aux techniques d'échantillonnage (IBMR) que le SIAHPT réalise tout les trois ans. Notre syndicat est l'un des seuls en Poitou-Charentes à réaliser en interne ces relevés.

► Cette formation a été organisée conjointement avec la Région Poitou-Charentes, la CATER (Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières) du Département de la Charente et le Forum des Marais de l'Atlantique.

Site de la Région  
[www.orena.org](http://www.orena.org)

Site du Forum  
[www.forum-marais-atl.com](http://www.forum-marais-atl.com)

Site du Conseil Général  
[www.cg16.fr/developpement-local-environnement/eau-et-rivieres](http://www.cg16.fr/developpement-local-environnement/eau-et-rivieres)







## SAGE Charente & Syndicat de la Touvre

**C**omme présenté dans le numéro de janvier 2011, le bassin versant de la Charente fait l'objet d'un projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), porté par l'Institution du Fleuve Charente (EPTB Charente), en lien avec les autres acteurs de la gestion de l'eau.

**Le SAGE est un document de planification dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.**

C'est un outil privilégié pour définir localement des actions permettant de retrouver le bon état des eaux sur un bassin versant dégradé, en permettant la pérennité des usages économiques et patrimoniaux de l'eau. Ainsi, le SAGE pourra notamment :

- définir des actions de restauration et de gestion des milieux aquatiques sensibles.
- répartir la ressource en eau entre les usagers et favoriser le retour à l'équilibre quantitatif des milieux en accompagnant les usagers vers une gestion durable.
- préserver les secteurs d'alimentation des captages d'eau potable et les zones d'expansion des crues.
- assurer la protection du patrimoine piscicole.

L'élaboration du SAGE a débuté par la création d'une Commission Locale

de l'Eau, comportant 82 membres représentatifs de l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant : collectivités, usagers professionnels et de loisirs, services de l'Etat. Cette CLE, véritable « Parlement de l'eau » réunie pour la 1<sup>ère</sup> fois le 20 juin 2011, a lancé les études nécessaires pour établir l'état des lieux du bassin.

La première phase décrivant l'état des rivières, de l'estuaire de la Charente, des nappes phréatiques, a été validée le 13 mars 2012. Un grand nombre de « masses d'eau » ont ainsi été évaluées par l'Agence de l'Eau en mauvais état, pour un ou plusieurs paramètres, variables selon les cas. Majoritairement, le manque d'eau dans les cours d'eau en période estivale, et les perturbations physiques des cours d'eau (aménagement des décennies passées) sont les manifestations de ce mauvais état. Sur le sous-bassin versant de la Touvre et de l'Echelle, classée en bon état, ce sont ses affluents, la Font Noire et le Viville, qui posent problème.

La CLE a souhaité travailler son diagnostic à l'échelle locale, pour mieux discuter des enjeux territoriaux, et faire remonter les points communs et les différences entre les cours d'eau de la Charente. 18 groupes de travail locaux seront ainsi réunis à l'automne 2012, dont les conclusions permettront de produire un diagnostic global début 2013.

Gérard DEZIER, Vice-Président de la CLE, pilotera les réunions locales sur les 3 secteurs de la Commission Géographique Karst-Touvre-Tardoire :

- le bassin versant de la Touvre et de l'Echelle ;
- les bassins versants du Bandiat et de la Tardoire en Charente ;
- les bassins versants du Bandiat et de la Tardoire en Dordogne et Haute-Vienne, dans le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

Il s'appuiera pour cela sur ses collègues élus, Présidents de Syndicats de Rivière et/ou d'Eau Potable, afin de permettre une discussion technique et politique sur les enjeux partagés du territoire avec les acteurs du territoire. Membre du Bureau de la CLE, il y fera remonter les synthèses de ces réunions locales.

Ainsi, la devise du SAGE « **penser global, agir local** » se traduira par une complémentarité entre les connaissances et actions menées au niveau de la Touvre, et les mesures que fixera le SAGE Charente, ainsi que les moyens financiers qu'il priorisera pour mener à bien ces actions.



**EPTB Charente**

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents

2, place St-Pierre - 17100 SAINTES  
05 46 74 05 00

jerome.salaun-lacoste@fleuve-charente.net  
www.fleuve-charente.net

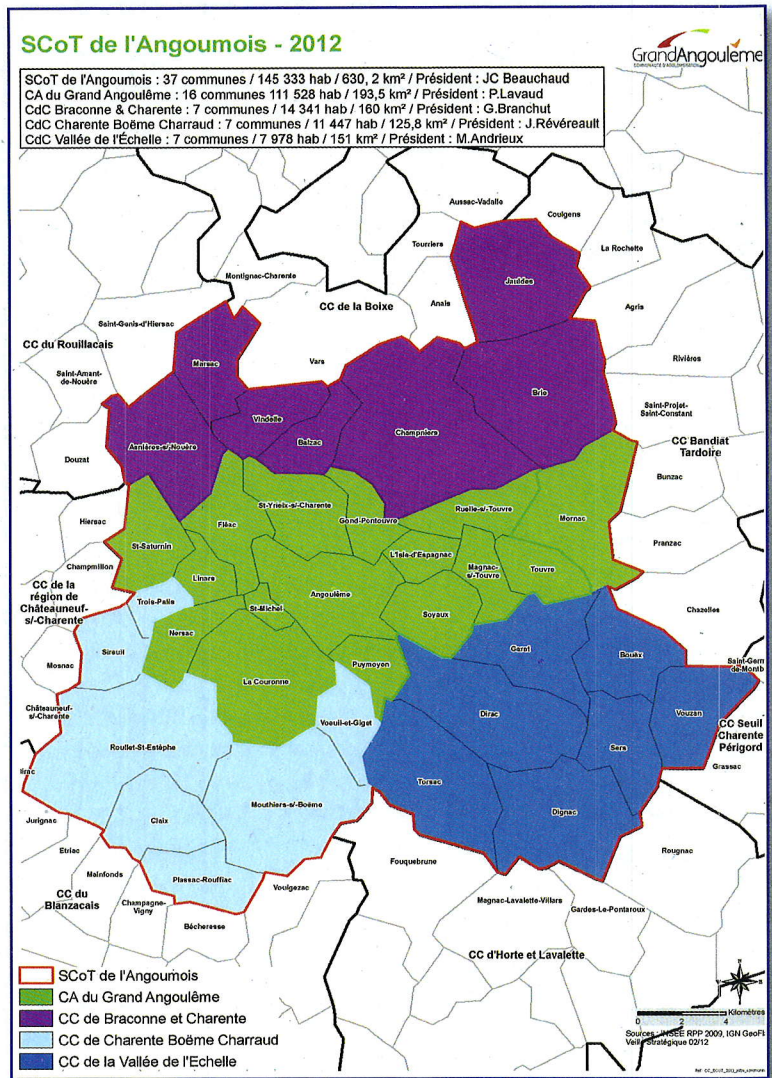




# Un projet de territoire pour l'Angoumois de 2030



Depuis 2010, le Syndicat mixte de l'Angoumois (SMA) élabore un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle de 37 communes du bassin de vie d'Angoulême (cf. carte). D'ici 2014, cette réflexion doit permettre de structurer un projet partagé et solidaire afin d'harmoniser les politiques d'urbanisme, de transports, de développement économique et de protection de l'environnement.



Le SCoT en est actuellement au stade de la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Ce document décline les grands principes arrêtés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) à partir du diagnostic de territoire. Il s'agit de cartographier et de fixer les orientations qui s'appliqueront demain dans les documents d'urbanisme des communes.

L'Angoumois accueille aujourd'hui 140 000 habitants. Sa population a augmenté de 23% depuis 1968 (contre +5,6% Charente). La dynamique démographique et économique du territoire lui confère un rôle moteur dans le développement du département, mais aussi une responsabilité vis-à-vis de l'encadrement de sa croissance. Les perspectives à 2030 affichent une population d'environ 153 000 habitants. Il s'agit ainsi de réfléchir aux conditions d'accueil de ces nouvelles personnes en terme d'habitat, de services et d'emploi. Autre préoccupation, la consommation d'espaces. Environ 20% du territoire est artificialisé. De plus, entre 2002 et 2007, 480 ha ont été consommés (habitat, activités, infrastructures), soit 1 645 m<sup>2</sup>

par nouveau ménage installé. Aussi, les élus ont affirmé leur volonté de limiter la disparition des espaces agricoles et naturels en affichant une réduction de -50% de la consommation foncière.

Par ailleurs, l'Angoumois est un territoire bénéficiant d'atouts environnementaux importants (7 zones Natura 2000, 33 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique - ZNIEFF de type 1 et 2, 1 Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux - ZICO...). Aussi, le SMA a engagé l'élaboration d'une étude spécifique sur l'environnement. C'est le premier SCoT en région à lancer un tel schéma. Mesure du Grenelle de l'Environnement, la «Trame verte et bleue» est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent à l'échelle nationale pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire... Soucieux de s'inscrire dans cette démarche, le schéma des trames verte et bleue de l'Angoumois est en cours de finalisation afin de concilier la préservation de la biodiversité et le développement urbain.

Conformément à la ligne fixée depuis le début, tous les documents font l'objet d'une concertation étroite avec les communes et leurs groupements, les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département), les Chambres consulaires, les partenaires et les habitants. Tout au long de la démarche, les acteurs du territoire, dont le SIAHPT, ont été régulièrement associés sur l'avancement du projet. Il s'agit de travailler ensemble à la définition d'un projet cohérent à l'échelle d'un bassin de vie, prendre en compte l'équilibre entre développement urbain et pérennité des activités agricoles, entre zones d'habitat et réseaux de transport, entre zones naturelles à protéger et logique de développement économique... La démarche arrive progressivement à son terme et chacun est invité à l'enrichir.

Syndicat mixte de l'Angoumois  
 25, boulevard Besson Bey  
 16023 Angoulême Cedex  
 scotangoumois@grandangouleme.fr  
 www.scotangoumois.fr







# Natura 2000 et la Touvre

Depuis avril 2002,  
la Touvre fait partie  
intégrante du  
Site d'Importance  
Communautaire (SIC)  
FR 5402009  
«Vallée de la Charente  
entre Cognac et  
Angoulême  
et ses affluents  
(Soloire, Boême,  
Touvre et Echelle)».  
Ce site s'étend  
sur une superficie de  
5 373 hectares

Natura 2000 est un réseau européen de sites ayant une grande valeur patrimoniale par les habitats naturels ou la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. **La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.**

### Habitats recensés sur la Touvre

- ▶ Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux (UE 91E0\*-8)
- ▶ Végétation des ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres (UE 3260-6)
- ▶ Aulnaies à hautes herbes (UE 91E0\*-11)
- ▶ Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (UE 6430-4)

### Habitat d'espèces recensées

- ▶ Cordulie à corps fin (odonate)
- ▶ Gomphe de Graslin (odonate)
- ▶ Rosalie des Alpes (coléoptère)

### Espèces recensées

- ▶ Vison d'Europe

### Que pouvez-vous faire ?

Tous les acteurs locaux (résidents, décideurs, porteurs de projet...) peuvent concourir à la préservation du site remarquable qu'est la vallée de la Touvre.

### Trois outils peuvent aider à la gestion : Les Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées (MAEt)

- Engagement sur 5 ans
- Limitation des fertilisants
- Interdiction des produits phytosanitaires
- Respect des dates de fauche
- Entretien de la végétation rivulaire...
- Compensation financière en contrepartie de l'engagement

### La Charte Natura 2000

Engagement sur 5 ans  
Code de bonnes pratiques pour la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire  
Gestion des milieux en accord avec les fiches actions du document d'objectif  
Avantages fiscaux pour les propriétaires en contrepartie de l'engagement

### Contrat Natura 2000

Engagement sur 5 ans  
Contrat forestier  
Contrat ni agricole ni forestier  
100% des frais engagés sont remboursés  
Compensation financière et avantages fiscaux en contrepartie de l'engagement

### Le SIAHPT signe une Charte Natura 2000

Depuis de nombreuses années, le syndicat de la Touvre met en place annuellement une gestion adaptée au contexte de la Touvre et entretien cette rivière de manière raisonnée. Les objectifs du Syndicat ne diffèrent donc pas des enjeux et objectifs présentés sur le site Natura 2000 de la Touvre. **En toute logique, une Charte Natura 2000 a donc été signée avec l'Etat (13 août 2012) afin de pérenniser nos actions d'entretien, d'aménagement et de conservation de la Touvre. L'engagement porte sur une période de 5 ans.**



<http://charenteangoulemecognac.n2000.fr/>

Animatrice Natura 2000 :

**Justine COULOMBIER**



Ligue Protection Oiseaux

Fonderies Royales

8 rue du Docteur Pujos - BP 90263

17305 Rochefort CEDEX

Téléphone : 05 46 82 12 34

## Les dates à retenir

Clap'Eau 2012

Comité Local Participatif sur l'Eau  
6 décembre 2012 à 18h30  
Salle du Temps Libre  
Gond-Pontouvre

Vœux 2013 du SIAHPT

24 janvier 2013  
à 18h30  
Salle du Temps Libre  
Gond-Pontouvre

- La Touvre est un semestriel édité par le SIAHPT (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre) - 89, rue Pasteur 16160 Gond Pontouvre tél : 05 45 38 16 71 - Courriel : siahp.touvre@wanadoo.fr

- Directeur de la Publication : Gérard DEZIER

- Rédaction et photos : Mathieu TALLON

- Création et Impression : Imprimerie VALANTIN

Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal à parution. ISSN 1638-7554.

IMPRIM'VERT®

